



COMMUNE de CHÂTELTON

☎ 04 73 94 60 65
Fax 04 73 94 67 01
www.chateldon.com
mairie@chateldon.com

**RAPPORT ANNUEL (ANNÉE 2017)
SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS :
EAU POTABLE
ASSAINISSEMENT COLLECTIF
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

EAU POTABLE

Le service est exploité en régie par la Commune.

PRIX DE L'EAU :

	CONSOMMATION 2017 / FACTURATION 2018	CONSOMMATION 2018 / FACTURATION 2019
Redevance d'entretien	50,00 € (1) 95,00 € (2)	50,00 € (1) 95,00 € (2)
Prix au m ³ consommé	Gratuité pour les 9 premiers m ³ (pour les résidences principales à l'exclusion des jardins) 0,85 € jusqu'à 49 m ³ 1,07 € de 50 m ³ à 199 m ³ 2,00 € de 200 m ³ à 249 m ³ 2,65 € à partir de 250 m ³	Gratuité pour les 9 premiers m ³ (pour les résidences principales à l'exclusion des jardins) 0,85 € jusqu'à 49 m ³ 1,09 € de 50 m ³ à 199 m ³ 2,05 € de 200 m ³ à 249 m ³ 2,70 € à partir de 250 m ³
Agence de l'eau Loire-Bretagne	0,230 €* 0,230 €* (estimation)	0,230 €* (estimation)

(1) pour les résidences principales, leurs annexes, les jardins, maisons ou logements en travaux (durée maximale 2 ans)

(2) pour les logements et maisons vacantes ou secondaires, entreprises, commerces, agriculteurs.

* Taxe non appliquée aux abonnés si l'eau est utilisée pour l'arrosage et l'élevage dès lors que la consommation est facturée à partir d'un dispositif de comptage spécifique.

MONTANT POUR UNE FACTURE DE 120 M³ AU 1^{ER} JANVIER 2018 REVENANT À LA COLLECTIVITÉ :

1. Facture d'eau pour une consommation moyenne communale pour une résidence principale (estimation à 120 m³) :

	CONSOMMATION 2017 / FACTURATION 2018	CONSOMMATION 2018 / FACTURATION 2019	VARIATION EN %
Redevance d'entretien	50,00 €	50,00 €	0,00%
Prix au m ³ consommé	109,97 €	111,39 €	+ 1,29 %
Agence Loire Bretagne	25,53 €	25,53 €	0,00 %
TOTAL	185,50 €	186,92 €	+ 0,77 %
Prix total au m ³ facturé	1,55 €	1,56 €	+ 0,65 %

2. Facture d'eau pour une consommation moyenne communale pour une résidence secondaire et à compter de 2017 pour les logements et maisons vacantes ou secondaires, entreprises, commerces, agriculteurs (estimation à 120 m³) :

	CONSOMMATION 2017 / FACTURATION 2018	CONSOMMATION 2018 / FACTURATION 2019	VARIATION EN %
Redevance d'entretien	95,00 €	95,00 €	0,00 %
Prix au m ³ consommé	117,62 €	119,04 €	+ 1,21 %
Agence Loire Bretagne	27,60 €	27,60 €	0,00 %
TOTAL	240,22 €	241,64 €	+ 0,59 %
Prix total au m³ facturé	2,00 €	2,01 €	+ 0,50 %

DISTRIBUTION :

RÉSEAUX	ESTIMATION NBRE D'HABITANTS PERMANENTS + SAISONNIERS	NBRE D'ABONNÉS *	VOLUME DISTRIBUÉ AUX ABONNÉS (ESTIMATION)	VOLUME ACHETÉ
Châteldon ville	714	413		41 317 m ³
Rongère-Montagne	265	153		
Morel - La Vignolle-Basse	51	31		3 730 m ³
TOTAL	1 030	597 (factures)	35 809 m³	45 047 m³

*Estimation

PRÉLÈVEMENT DES EAUX :

PRODUCTEUR	POINTS DE PRÉLÈVEMENT	NATURE	VOLUME – RESSOURCE -ÉTIAGE
Commune de Puy-Guillaume	Château d'eau des Piottes	Pompage dans la nappe phréatique de l'Allier « Les binnes 1 à 5 »	
Commune de Lachaux	Réseau communal	Sources « plan de James »	
Commune de Châteldon	Rongère-Montagne	Sources (Côte-Blanche, Le Ris, Pré-Cartailler)	100 m ³

QUALITÉ DE L'EAU :

ANALYSES	NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS RÉALISÉS	NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS NON CONFORMES
Microbiologique	14	0
Paramètres physico-chimiques	17	2

INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU :

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau des importations	Sans objet
Volume importé (acheté aux communes de Puy Guillaume et Lachaux)	45 047 m ³
Volume prélevé (ressources des captages de Rongère Montagne)	44 636 m ³
Volume produit (volume comptabilisé en sortie du château d'eau de Rongère Montagne)	19 435 m ³

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le service est exploité en régie par la Commune.

PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

	CONSOMMATION 2017 / FACTURATION 2018	CONSOMMATION 2018 / FACTURATION 2019
Part fixe	30,00 €	30,00 €
Prix sur m ³ consommé	Gratuité pour les 9 premiers m³ (pour les résidences principales à l'exclusion des jardins) 0,79 € de 10 à 49 m³ 0,89 € de 50 à 199 m³ 1,35 € de 200 à 249 m³ 1,55 € à partir de 250 m³	Gratuité pour les 9 premiers m³ (pour les résidences principales à l'exclusion des jardins) 0,80 € de 10 à 49 m³ 0,90 € de 50 à 199 m³ 1,37 € de 200 à 249 m³ 1,60 € à partir de 250 m³
Agence Loire-Bretagne	0,18 €	0,18 €

FACTURE D'ASSAINISSEMENT POUR UNE CONSOMMATION D'EAU MOYENNE COMMUNALE (ESTIMATION A 120 M³). (RÉSIDENCES PRINCIPALES) :

	FACTURATION ANNÉE 2017	FACTURATION ANNÉE 2018	VARIATION EN %
Part fixe	30,00 €	30,00 euros	0,00 %
Part sur m ³ d'eau consommé	94,79 €	95,90 euros	+ 1,17 %
Agence de l'eau Loire Bretagne	19,98 €	19,98 euros	0,00 %
TOTAL	144,77 €	145,88 euros	+ 0,77 %
Prix total du m³ facturé	1,21 €	1,22 euros	+ 0,83 %

Facture d'assainissement pour une consommation moyenne communale pour une résidence secondaire, pour les logements et maisons vacantes ou secondaires, entreprises, commerces, agriculteurs (estimation à 120 m³) :

	FACTURATION ANNÉE 2017	FACTURATION ANNÉE 2018	VARIATION EN %
Part fixe	30,00 €	30,00 €	0,00 %
Part sur m ³ d'eau consommé	101,90 €	103,10 €	+ 1,18 %
Agence de l'eau Loire Bretagne	19,98 €	19,98 €	0,00 %
TOTAL	151,88 €	153,08 €	+ 0,79 %
Prix total du m³ facturé	1,27 €	1,28 €	+ 0,79 %

Indicateurs techniques et financiers

La station d'épuration a été conçue pour une capacité de 708 équivalents habitants.

Au 31/12/2017, les habitations du bourg non desservies par le réseau collectif, en application du plan de zonage, se situent sur une partie de la Rue des Ecoles et au lotissement les Combes.

Estimation du nombre d'habitants permanents + saisonniers desservis : 610

Estimation du nombre d'abonnés (factures) : 348

Nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif : 363

Estimation de la production : 17 705 m³

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement est estimé à 72 points.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Conseil Municipal a décidé, par délibération du 27 octobre 2005, de créer un service public d'assainissement non collectif (SPANC).

La zone de délimitation de l'assainissement non collectif a été définie suite à une étude de zonage soumise à enquête publique et approuvée par délibération du 13 août 2005.

Le règlement du service a été approuvé par délibération du 13 février 2007.

La commune a signé une convention de prestation pour ce service avec la SEMERAP (société publique locale).

Estimation du nombre d'habitants permanents + saisonniers desservis : 380 habitants

Nombre d'abonnés : 193

Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service : 168

Nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité : 48

Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement : 123

LES INDICATEURS TECHNIQUES

Le service a pour missions obligatoires :

- de réaliser le contrôle de conception et de réalisation des installations neuves,
- de réaliser le contrôle du bon fonctionnement des installations existantes,
- et depuis le 1^{er} janvier 2011, le contrôle diagnostic dans le cadre d'une vente.

LES INDICATEURS FINANCIERS

Trois tarifs sont appliqués :

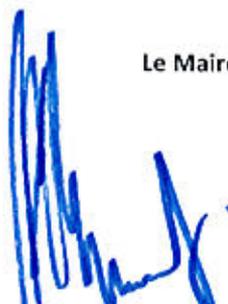
- * contrôle de conception et de réalisation des installations neuves : 300 € par habitation,
- * contrôle du bon fonctionnement des installations existantes : 10 € par an pour chaque habitation desservie par un assainissement non collectif,
- * contrôle diagnostic dans le cadre d'une vente : 130 €, somme facturée au vendeur.

Pour 2017 : les redevances d'assainissement non collectif ont produit une somme de 2 340 €. L'autre recette d'exploitation d'un montant de 9 826,52 € a consisté à la reprise de l'excédent 2016.

Pour l'année 2018, il est prévu d'effectuer principalement une révision du plan de zonage de l'assainissement.

Le Maire,

Châteldon, le 08 août 2018.


Tony BERNARD
Président du Parc Naturel Régional
Livradois Forez

